

Année 2025 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d’ALBI – Canton

Envoyé en préfecture le 14/11/2025

Reçu en préfecture le 14/11/2025

Publié le

ID : 081-218102283-20251112-DEL2025_19-DE

S2LO

L'an deux mille vingt-cinq, le Mercredi 12 Novembre 2025 à 20h30

Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.

Date de convocation : le 07 novembre 2025

Nombre de conseillers : en exercice 11, 07 présents, 07 votants.

Présents :

SOULIES Claude
JEANJACQUES Hervé
DURAND Quentin
MAZERAN Jean-Pierre
ESCUDIE Martine
MENARDI Christophe
SABY Laëtitia

Absents :

ZUBER Fabienne
TURROQUES Guy
CARTIER-LANGE Carole
VERNHERES Jean-Philippe

Secrétaire de séance : JEANJACQUES Hervé

Délibération n°19-2025 – Décision modificative n°2

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative au budget suivante :

Dépenses de fonctionnement chapitre 011

Compte	Libellé	Montant voté au budget	Mouvement proposé	Montant proposé	Observations
61521	Entretien des terrains	30 000€	-4 000 €	26 000 €	Frais de personnel entretien

Dépenses de fonctionnement chapitre 012

Compte	Libellé	Montant voté au budget	Mouvement proposé	Montant proposé	Observations
6411	Rémunération du personnel	22 000 €	+4 000 €	26 000 €	Frais de personnel entretien

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de valider la présente décision modificative

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le Secrétaire de séance
H. JEANJACQUES



Le Maire
C. SOULIES

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Certifié exécutoire.


